

Résolution adoptée à la séance ordinaire du conseil des maires
de la Municipalité régionale de comté des Laurentides
tenue le dix-neuvième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt

Rés. 2020.03.8035

Octroi des subventions 2020 dans le cadre de l'appel de projets structurants améliorant les milieux de vie sur le territoire de la MRC des Laurentides du Fonds de développement des territoires

CONSIDÉRANT QU'un montant total de 140 000\$ est réservé en 2020 pour des projets structurants améliorant les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE le conseil des maires de la MRC a adopté des priorités d'intervention conformément à l'entente relative au *Fonds de développement des territoires* (FDT) en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE l'appel de projets structurants améliorant les milieux de vie du territoire de la MRC s'est terminé le 30 janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE 33 projets furent présentés par des organismes et des municipalités du territoire de la MRC et que le montant total des demandes de financement au FDT totalise 833 219\$;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection fut formé afin d'analyser les demandes déposées et pour formuler des recommandations au conseil des maires, en vertu des priorités d'intervention adoptées et de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*;

CONSIDÉRANT QUE pour les projets acceptés pour le financement au FDT, il y a lieu de fixer une date limite pour l'acceptation par le promoteur des termes de l'entente de financement et le dépôt de celle-ci dûment signée;

CONSIDÉRANT QUE pour les ententes qui n'auront pas été dûment acceptées et signées par les promoteurs à la date butoir, les sommes non-engagées pourront être réservées pour des projets qui furent déposés dans l'appel de projets 2020, sous réserve d'une recommandation du comité de sélection et d'une résolution à cet effet du conseil des maires de la MRC;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de déterminer, aux ententes à intervenir avec le promoteur, une date limite pour le dépôt d'un rapport préliminaire d'activités des dépenses encourues dans le cadre du projet retenu;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Daniel Charette, appuyé par le conseiller Richard Forget et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil des maires de la MRC des Laurentides s'engage à financer via le *Fonds de développement des territoires* (FDT) les montants apparaissant dans la colonne *Montants recommandés* pour les projets suivants, à savoir :

Demande no.	Promoteur	Statut	Projets déposés	Localisation	Coût total du projet	Contribution FDT demandée	MONTANTS ACCORDÉS (rés.: 2020.03.8035)
FDT2020-01	Municipalité de Val-Morin Pierre Delage, directeur général 6120, rue Morin, Val-Morin (Qc) J0T 2R0	Municipalité	Étude de faisabilité pour construire deux bretelles d'accès autoroutières reliant les routes 117 et 15 à Val-Morin (sortie 76)	Val-Morin	100 000 \$	50 000 \$	20 000 \$
FDT2020-09	Municipalité de Val-Morin Sonya Audrey Bonin, directrice des loisirs, de la culture et des communications 6120, rue Morin, Val-Morin (Qc) J0T 2R0	Municipalité	Salon du livre des Trois-Vallées	Val-Morin	15 500 \$	12 400 \$	2 000 \$
FDT2020-10	Le 159 rue Principale Nancy Ponton, coordonnatrice 159-2, rue Principale Est, Sainte-Agathe-des-Monts (Qc) J8C1K4	OBNL	Hébergement d'urgence - Ressources disponibles 7 nuits par semaine	Sainte-Agathe-des-Monts	111 864 \$	49 000 \$	26 000 \$
FDT2020-11	Municipalité de Montcalm Michael Doyle, directeur général 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, Montcalm (Qc) J0T 2V0	Municipalité	Parc Montcalm - Achat d'un terrain et construction d'un parc sur la rive du Lac du Brochet	Montcalm	60 000 \$	20 000 \$	13 000 \$
FDT2020-12	CDE de la MRC des Laurentides Paul Calcé, directeur général 1255, chemin des Lacs, Saint-Faustin-Lac-Carré (Qc) J0T 1J2	OBNL	Val-David et environs: Pôle du tourisme créatif des Laurentides - Étude de faisabilité	Val-David et environs (MRC des Laurentides)	21 497 \$	7 697 \$	3 500 \$
FDT2020-13	Fiducie du Domaine Saint-Bernard Amelia Puddifer, directrice générale 539, chemin Saint-Bernard, Mont-Tremblant (Qc) J8E 1T4	OBNL	Modernisation du pavillon d'astronomie Velan - Acquisition d'un dôme et d'un projecteur	Mont-Tremblant	101 200 \$	50 960 \$	15 000 \$
FDT2020-15	Municipalité de La Conception Jean-Michel Archambault-Cyr, directeur des loisirs 1371, du Centenaire, La Conception (Qc) J0T 1M0	Municipalité	Réaménagement et amélioration des deux débarcadères de La Conception sur la Rivière-Rouge	La Conception	33 000 \$	8 000 \$	6 000 \$
FDT2020-18	Maison Phoenix Alexandre Chouinard, président 2150, montée du 2e Rang, Val-David (Qc) J0T 2N0	OBNL	Étude de marché (besoins): Résidence communautaire pour personnes âgées (RPA) en perte d'autonomie	Val-David	34 117 \$	20 470 \$	2 000 \$
FDT2020-22	Conseil d'administration de la coopérative alimentaire de Val-des-Lacs François Martel, président 267, chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs (Qc) J0T 2P0	Municipalité	Coopérative alimentaire de Val-des-Lacs	Val-des-Lacs	30 000 \$	15 000 \$	10 500 \$
FDT2020-23	Municipalité du village de Val-David Sophie Carpentier, directrice générale 2579, rue de l'Église, Val-David (Qc) J0T 2N0	Municipalité	Définir le potentiel commercial de la route 117 à Val-David - Projet d'analyse	Val-David et environs (MRC des Laurentides)	19 800 \$	15 840 \$	7 000 \$
FDT2020-24	Municipalité Canton d'Amherst Marc St-Pierre, directeur général 124, rue Saint-Louis, Canton d'Amherst (Qc) J0T 2L0	Municipalité	Les veuves blanches de la silicose de Saint-Rémi-d'Amherst - Projet documentaire	Canton d'Amherst	58 085 \$	34 253 \$	15 000 \$
FDT2020-32	Bouffe Laurentienne Dominique Cadieux, coordonnateur 37, rue Principale Ouest, Sainte-Agathe-des-Monts (Qc) J8C 1J5	OBNL	Centre de services en autonomie et sécurité alimentaire - Acquérir et rénover un bâtiment	Sainte-Agathe-des-Monts	577 875 \$	40 000 \$	20 000 \$
TOTAUX :					1 162 938 \$	323 620 \$	140 000 \$

QUE le tout soit imputé au poste budgétaire 02-62900-412 – Appel à projets FDT;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la MRC, les protocoles d'entente à intervenir entre la MRC et les promoteurs des projets retenus;

QU'il soit inscrit aux protocoles d'entente une date limite pour le dépôt d'un rapport d'activités préliminaire;

QUE la date du 30 avril 2020, à 17 h, soit établie pour l'acceptation par les promoteurs des termes des ententes respectives de financement au FDT 2020 et pour le dépôt desdites ententes dûment signées par ceux-ci;

ET

QUE pour les ententes qui n'auront pas été dûment acceptées et signées par les promoteurs à ladite date butoir, les sommes non engagées pourront être réservées pour des projets qui furent déposés dans l'appel de projets 2020, sous réserve d'une recommandation du comité de sélection et d'une résolution à cet effet du conseil des maires de la MRC.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
délivrée à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 20 mars 2020.

Isabelle Daoust, CPA, CGA
Directrice générale adjointe et directrice des finances

N.B. : Cette résolution n'a pas été ratifiée par le conseil